

Spécialiste du transfert du savoir-faire des forces armées françaises dans les domaines terrestres, maritimes et aériens, DCI a mis en place depuis le deuxième semestre 2015, des formations médicales initiales et spécialisées validées par le SSA, au profit des pays amis de la France.

Il s'agit d'une offre complète et flexible, ayant fait l'objet de la signature d'une convention cadre avec le Service de santé des armées (SSA) dans le domaine de la médecine militaire. Reconnu pour son efficacité dans la prise en charge des blessés de guerre en opération, le SSA dispose d'une expertise unique dans le domaine de la formation de ses équipes médicales déployées au plus près des combats. Les standards de soins français appliqués par le SSA en opérations extérieures sont ainsi proposés aux partenaires étrangers à travers un panel de formations : sauvetage au combat, chirurgie et médecine de guerre, risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique, chimique) ainsi que les formations dites « de milieu » : aéronautique, plongée, désert, montagne, etc.

DCI proposera également des missions de conseils sur des sujets aussi variés que le syndrome de stress post-traumatique, la logistique santé en opération, l'épidémiologie ou encore la menace bactériologique.

Enfin, DCI promeut les solutions innovantes développées par le SSA, comme le plasma lyophilisé (PLYO) ou encore le module de chirurgie vitale.

D'autre part, DCI renforce ses liens avec le SSA dans le domaine du soutien de ses activités avec la signature de conventions concernant la prise en charge médicale des élèves pilotes étrangers au Centre International de Formation Hélicoptères de Dax, le soutien médical plongée au Centre International de Formation à la Plongée Militaire de Saint-Mandrier, le projet de formation des sous-marinières brésiliens pour le soutien et l'aptitude des instructeurs sous-marins ainsi que les soins-aptitudes pour le soutien des centres DCI au sein des écoles de l'armée française.

« Nous sommes particulièrement fiers d'être au service du SSA et de leur apporter notre soutien par la promotion des activités de santé militaire à l'international. Nous répondons de plus en plus aux sollicitations en constante augmentation des pays amis de la France, notamment en Asie du Sud-Est, en Amérique Latine et dans nos pays voisins au Moyen-Orient, car il y a une excellence française dans ce domaine » commente Jean-Michel Palagos, Président-Directeur Général de DCI. « Nous transférons le savoir-faire du service de santé des armées françaises à l'international qui dispose d'une expertise très pointue grâce au retour d'expérience des récentes opérations militaires ».

« Résolument inscrit dans une démarche de partenariats internationaux, interministériels et industriels pour optimiser ses capacités et dans une volonté de valorisation de ses savoir-faire spécifiques acquis sur les théâtres d'opérations extérieurs, le SSA souhaite rentrer dans une dynamique de partage à travers notamment des exercices, des échanges, de l'expertise et des formations. DCI est, à ce titre, un partenaire d'excellence qui va assurément nous aider à atteindre ces objectifs à travers l'exportation de nos compétences particulières. Cette dynamique donnera non seulement de la visibilité au SSA mais permettra aussi de développer l'interopérabilité avec ses partenaires et de favoriser l'innovation et l'excellence » (MGA



DCI/SSA : Partenariat pour présenter le savoir-faire du Service de Santé des armées à l'étranger

Debonne, directeur central du Service de santé des armées).

Source : SSA